



Communiqué du SNCS-FSU du 18 juillet 2025

Le SNCS-FSU vous informe et prépare la rentrée dans un contexte tendu

Chères collègues, chers collègues,

Le SNCS-FSU vous souhaite un bel été 2025 et vous propose ces informations avant la pause estivale.

Le SNCS-FSU dénonce, avec la FSU, les grandes orientations du débat budgétaire 2026 présentées le 15 juillet 2025 par le premier ministre François Bayrou. Les services publics et la protection sociale sont les premières visées. Le modèle social français, hérité de la Libération, force de notre pays et principal levier de sa solidarité, est ainsi sacrifié sur l'autel du réarmement et de choix budgétaires mortifères en faveur des intérêts des plus riches. Vous pouvez trouver [le communiqué de la FSU sur ces orientations du budget 2026 sur le site web du SNCS-FSU¹](#).

Dans ce contexte, l'élection au conseil d'administration du CNRS se déroulera par voie électronique du 22 septembre au 29 septembre 2025. Vous pouvez retrouver [la liste de candidates et candidats et leur profession de foi présentées par le SNCS-FSU à ces élections sur le site web du SNCS-FSU²](#). Avec ses élues et élus, le SNCS-FSU continuera à défendre un CNRS ouvert, libre, universel et sans entraves, contribuant à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Les élections des membres élues et élus des sections du Comité national de la recherche scientifique se sont déroulées fin juin 2025. Les membres nommés des sections du Comité national seront désignés au mois d'août 2025 et la première séance d'installation des nouvelles sections se déroulera entre le 16 septembre et le 26 septembre 2025. **Avec 200 élues et élus dans les sections du Comité national, le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU progressent et représentent la force principale au Comité national³.** Rassemblant le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national, le SNCS-FSU continuera à rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web : snscs.fr/concours-cnrs-2025

Vous pouvez retrouver en ligne le dossier thématique⁴ du SNCS-FSU présentant les grandes lignes qui devraient guider la politique de recherche des EPST et notamment du CNRS. Le SNCS-FSU considère ainsi que la politique scientifique du CNRS, notamment la mission d'opérateur des unités de recherche du CNRS, doit reposer sur l'évaluation par les pairs effectuée par les sections du Comité national et sur la prospective scientifique élaborée par

les conseils scientifiques d'institut et le conseil scientifique du CNRS. **Face au HCERES, totalement technocratique, le SNCS-FSU demande que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.** Avec son réseau d'élues et élus dans les sections, les conseils scientifiques d'institut, au conseil scientifique et au conseil d'administration du CNRS, le SNCS-FSU continuera à promouvoir un CNRS fort, volontaire et démocratique² qui s'appuie sur les avis du Comité national de la recherche scientifique.

Vous pouvez retrouver en ligne sur le site du SNCS-FSU le dernier numéro de la Vie de la recherche scientifique (VRS)⁵ consacré à « *Quand les sciences sont attaquées : désinformation, dénigrement, obstruction, invisibilisation...* ». Ce numéro complète le numéro précédent (n° 440) consacré à la liberté de recherche et aux libertés académiques⁶ : « *Liberté académique : résister à la délégitimation du savoir* ». Sur simple demande (syndicat@sncs.fr) nous pourrons vous envoyer un exemplaire imprimé à l'adresse que vous nous indiquerez.

La protection sociale complémentaire (PSC), généralement appelée plus simplement « mutuelle », va être radicalement modifiée à partir d'avril 2026. La protection sociale complémentaire (PSC) comprend la complémentaire santé et la prévoyance. La complémentaire santé sera obligatoire (sauf dispense) pour toutes les agentes et tous les agents du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (et de la fonction publique) et sera prise en charge en moyenne à 50% par l'employeur (CNRS, INRAE, Inserm, Inria, IRD, ...). C'est l'offre du groupement MGEN-CNP qui a été choisie pour le contrat de complémentaire santé. L'opérateur pour le contrat prévoyance n'est pas encore connu à cette date. **Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la PSC dans le communiqué de la FSU de mai 2025 publié sur le site web du SNCS-FSU**⁷.

Vous pouvez vous engager avec le SNCS-FSU pour la recherche publique et tous ses personnels en vous syndiquant : <https://sncs.fr/adhesion/>

Le SNCS-FSU vous souhaite un bel été 2025 !

¹ Communiqué de la FSU du 15 juillet 2025 – *Budget : François Bayrou sort la tronçonneuse*

² Profession de foi des candidates et candidats SNCS-FSU à l'élection 2025 au CA du CNRS – *Pour un CNRS fort, volontaire et démocratique*

³ Communiqué du SNCS-FSU du 2 juillet 2025 – *Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU progressent et s'affirment comme la force principale au Comité national*

⁴ Dossier thématique du SNCS-FSU de juillet 2025 – *Politique de recherche des EPST*

⁵ La Vie de la recherche scientifique (la VRS), numéro 441 – *Quand les sciences sont attaquées : désinformation, dénigrement, obstruction, invisibilisation...*

⁶ La Vie de la recherche scientifique (la VRS), numéro 440 – *Liberté académique : résister à la délégitimation du savoir*

⁷ Communiqué de la FSU de mai 2025 – *Protection sociale complémentaire (PSC) : Le SNCS-FSU vous informe et poursuit son action avec la FSU*

SNCS-FSU : Engagées et engagés au quotidien pour la recherche publique



CONTACT

CNRS Délégation Ile-de-France Villejuif
7 rue Guy Môquet, 94800 VILLEJUIF
01 49 58 34 09
syndicat@sncs.fr

NOUS SUIVRE

www.sncs.fr
 @sncs-fsu
 @SNCS_FSU

